

COMMUNE DE BUSCHWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Sous la présidence de Mme Christèle WILLER, maire

Madame le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 18 h 08.

PRESENTS :

Dominique BERRANG, Bernard BOEGLIN, Sabine BOUDOT, Lauriane FRITZ, Cindy GREDER, Denise HECHT, Denis HUTTENSCHMITT, Estelle KROPP, Mireille ROUAULT, Jérôme SITTER, Séverine VETTER, Christian WEIGEL, Christèle WILLER

ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES :

ABSENTS NON-EXCUSES :

ONT DONNE PROCURATION :

Jacques DUCRON qui a donné procuration à Denis HUTTENSCHMITT

Mathieu SCHLEGEL qui a donné procuration à Christèle WILLER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mireille ROUAULT

Le quorum étant atteint, Mme le maire invite les élus à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1. ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

1. ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

- a. Effectif légal du conseil municipal de Buschwiller : ..15
- b. Nombre d'élus en fonction : 15
- c. Nombre d'élus présents :13
- d. Majorité absolue : 8

1.1 MISE EN PLACE DU BUREAU ELECTORAL

Christèle WILLER, maire, a ouvert la séance.

Mireille ROUAULT a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L 2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R 133 du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Bernard BOEGLIN, Denise HECHT, Lauriane FRITZ et Cindy GREDER.

1.2 ÉLECTION DES DELEGUES

Une seule liste, nommée "Agir pour Buschwiller", est en présence; elle comporte trois délégués titulaires et trois délégués suppléants et a été remise à Mme le maire dans les délais prévus par la loi. Mme le maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Elle a rappelé qu'en application des articles L 289 et R 133 du Code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal a déposé lui-même son bulletin de vote dans l'urne; ceux dépositaires d'une procuration y ont déposé le bulletin de leur mandant. Après le vote du dernier conseiller, Mme le maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Ensuite Mme le maire procède à la proclamation des résultats:

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 00
- b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 00
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 15
- e. Majorité absolue 08

1.2.1. Proclamation de l'élection des délégués titulaires

Denis HUTTENSCHMITT né le 05 décembre 1966 à Héringue, adresse 12, rue des Vosges à Buschwiller a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Lauriane FRITZ née le 16 septembre 1985 Saint-Louis, adresse 1, rue du Vignoble à Buschwiller a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Jacques DUCRON né le 3 juillet 1966 à Héringue, adresse 26, rue des Vosges à Buschwiller a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

1.2.2. Proclamation de l'élection des délégués suppléants

Mireille ROUAULT née le 18 septembre 1981 à Maubeuge, adresse 5, rue des Prés Verts à Buschwiller a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Jérôme SITTER né le 3 septembre 1975 à Mulhouse, adresse 13, rue des Prés Verts a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Sabine BOUDOT née le 14 mai 1979 à Thann, adresse 2, rue des Prés Verts à Buschwiller a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h18.

TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020

ORDRE DU JOUR :

1. **ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

NOM-PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	PROCURATION A
WILLER CHRISTELE	maire		
HECHT DENISE	1 ^e adjointe		
HUTTENSCHMITT DENIS	2 ^e adjoint		
ROUAULT MIREILLE	3 ^e adjointe		
BOEGLIN BERNARD	4 ^e adjoint		
BERRANG Dominique	conseiller		
BOUDOT Sabine	conseillère		
DUCRON Jacques	conseiller		HUTTENSCHMITT DENIS
FRITZ Lauriane	conseillère		
GREDER Cindy	conseillère		
KROPP Estelle	conseillère		
SCHLEGEL Mathieu	conseiller		WILLER CHRISTELE
SITTER Jérôme	conseiller		
VETTER Séverine	conseillère		
WEIGEL Christian	conseiller		